



Interreg
France – Suisse



Cofinancé par
l'Union Européenne

Compte rendu de la réunion du 27 août 2024 (WP3)

En présence d'Orlane ANNEVILLE, Stéphan JACQUET, Chloé DUYME, Jean GUILLARD, Pascal DA COSTA, Alexandre RICHARD.

Excusés : Arnaud CAUDRON, Jean-Marcel DORIOZ, Thomas BOLOGNESI, Frédéric SOULIGNAC

L'objectif de cette réunion était de présenter l'avancement du travail de stage de Chloé DUYME (stage chez SCIMABIO Interface pour 14 semaines, Ecole d'Ingénieurs ISARA, césure 3^e-4^e année) après les 2 premiers mois de stage, et de discuter avec le groupe de suivi des résultats et de l'organisation de la suite du travail

Rappel du sujet de stage

Le stage est proposé dans le cadre du projet INTERREG FR-CH "ALGA: Efflorescences Algales dans le Léman face aux changements GlobAux " (<https://alga.hub.inrae.fr/>). La mission du stagiaire consiste dans un premier temps (phase 1) à compiler les données démographiques et socio-professionnelles sur le bassin lémanique (France et Suisse), de manière à identifier les principales catégories de population, leur répartition géographique et leur lien avec le lac (activités récréatives, liens culturels, ressource en eau, ressource piscicole,...).

Dans un second temps (phase 2) un travail d'enquête préliminaire sera mené sur un panel réduit de personnes dont les activités professionnelles sont directement liées au Léman afin d'évaluer leur perception des proliférations algales et les principales conséquences sur les différents services écosystémiques. Le travail est réalisé sous la supervision d'Alexandre Richard (chef de projet chez Scimabio Interface) et Pascal da Costa, enseignant-chercheur à l'école Centre Supélec – Université Paris-Saclay.

Avancement de la phase 1 : structure de la base de données sur la population du territoire lémanique

L'aire d'étude avait été discutée au cours de la précédente réunion de travail (03.07.2024). Une bande de 10 km autour de Léman a été sélectionnée par le groupe d'expert, représentant une limite acceptable pour définir le territoire sous l'influence directe du lac, et sur lequel la population est en lien étroit avec les services rendus par le lac. Toutes les communes intégrées partiellement ou en totalité dans ce périmètre de 10 km ont été sélectionnées, soit 298 communes dont 205 en Suisse et 93 en France.

La collecte des données est maintenant terminée, Chloé DUYME présente la structure de la base de données avec la liste des 42 paramètres retenus, l'origine des données (guichets France / Suisse) et les

modalités d'uniformisation entre les 2 pays (ex : salaire moyen pondéré par l'indice des prix européen, taux de chômage corrigés pour être comparables,...). Différentes cartes SIG ont été réalisées par Chloé permettant de visualiser les contrastes au sein du territoire. L'échelle communale est retenue pour chacun des paramètres, sauf pour le revenu moyen par habitant (à l'échelle de l'intercommunalité).

Différents points restent à préciser suite aux discussions entre experts :

- Il restera à vérifier à quel bassin hydrographique appartiennent les communes (cas particulier des quelques communes sur le canton de Fribourg).
- Ajout du taux de frontalier (voir si données disponibles),
- vérification sur le salaire médian sur le canton de Genève (certaines données surprenantes),
- Taux de chômage : vérifier comment sont déterminés ces taux et savoir mieux expliciter le biais entre les 2 pays.

Phase 2 : Enquête préliminaire

Chloé Duyme présente l'objectif de cette enquête préliminaire qui sera réalisée en septembre 2024 et qui sera préparatoire à l'enquête finale (réalisée en 2025-26).

L'objectif est d'interroger des experts ou personnes ayant un lien particulier avec les services écosystémiques étudiés pour avoir une meilleure connaissance de ces services, identifier leurs attributs et pouvoir construire ensuite les scénarios de l'enquête finale.

Modalité : enquête qualitative à partir d'entretiens semi-directifs : en direct (de préférence) ou en visio.

Le plan de l'entretien est présenté par CD, articulé en 5 parties distinctes :

1. Présentation de l'étude et des modalités de l'entretien
2. Questions sur "la relation avec le territoire" : Présentation professionnelle, Fonction, rôle de l'enquêté dans sa structure, Attachement au Léman, Compréhension des enjeux du Léman
3. Présentation des défis soulevés par les blooms dans le Léman
4. Questions sur "les solutions envisagées"
5. Questions relatives à "l'identité personnelle"

La partie 2 permet de recueillir les perceptions sans avoir informé le répondant sur les proliférations algales. La partie 3 vise à informer le répondant (par l'enquêteur), la partie 4 vise à faire réfléchir le répondant sur les solutions de lutte ou d'adaptation face aux risques futurs de proliférations algales.

Suite du travail

Une liste de structures / contacts a été pré-établie par CD et AR et a été communiquée au groupe d'expert pour ajout/complément. La trame d'enquête sera diffusée dans les prochains jours au groupe sauf 2-3 personnes du groupe qui seront interrogées directement par Chloé Duyme pour tester le questionnaire.

Le mois de septembre consistera à réaliser le travail d'enquête auprès du panel identifié (à minima 30 personnes). L'analyse est prévue début octobre et une restitution sera effectuée au cours de la première quinzaine d'octobre au groupe de travail.

Par la suite, une réunion sera organisée avec un groupe de travail élargi (constitué de volontaires ayant participé à l'enquête) pour travailler sur l'élaboration des scénarios (d'ici fin 2024).

Rédigé par Alexandre Richard